# DÉCISIONS ADOPTÉES

Décision EC-58/2

Le Conseil exécutif,

**Ordre du jour**

Adopte l’ordre du jour tel qu’il figure dans le document IOC/EC‑58/2.1.Doc Prov.

**Rapporteur**

Sur proposition de l’Espagne, appuyée par la Chine, la Colombie, l’Inde et la Thaïlande,

Désigne M. Mitsutaku MAKINO (Japon) Rapporteur de sa présente session, pour aider le Président et le Secrétaire exécutif à élaborer le rapport de la session.

**Comités pour la durée de la session**

Conformément à l’article 53 (2) du Règlement intérieur, le Conseil exécutif, en sa qualité de Comité directeur de l’Assemblée, recommande à celle-ci de constituer chacun des comités suivants :

Comité financier : sous la présidence de M. Juan Camilo Forero Hauzeur (Colombie, Vice‑Président). Mme Ksenia Yvinec assure le secrétariat du Comité financier.

Comité des résolutions : sous la présidence de M. Luís Menezes Pinheiro (Portugal). Mme Alison Clausen assure le secrétariat du Comité des résolutions.

Comité des candidatures : sous la présidence de Mme Marie-Alexandrine Sicre (France, Vice-Présidente). M. Bernardo Aliaga et Mme Joanna Post assurent le secrétariat du Comité des candidatures.

**Calendrier de la 33e session de l’Assemblée et questions d’organisation**

Accepte le calendrier provisoire de la 33e session de l’Assemblée tel qu’il figure dans le document IOC/A-33/2.1.Doc Add. Prov. Rev. et l’ordre du jour correspondant.

**Dates et lieu des prochaines sessions du Conseil exécutif et de l’Assemblée**

Ayant examiné la planification des prochaines sessions des organes directeurs de la COI qui se tiendront au Siège de l’UNESCO en 2026 et 2027,

Recommande à l’Assemblée de définir la période de cinq jours qui conviendrait le mieux en juin/au début du mois de juillet 2026 pour la tenue d’une session de 3,5 jours du Conseil exécutif (59e session), ainsi qu’une période de 10 jours en juin/juillet 2027 pour la tenue d’une session de 6,5 jours de l’Assemblée (34e session), qui sera précédée d’une réunion du Conseil exécutif d’une journée et comprendra la Journée des sciences océaniques.

**Rapport**

Ayant examiné et adopté l’ensemble des décisions inscrites à son ordre du jour en session plénière,

Invite le Secrétaire exécutif à publier les décisions adoptées avant le début de la session de l’Assemblée et à publier le présent rapport pendant la session de l’Assemblée.